



## PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 12 juin 2023 – 18 h30

Convoqué le 2 juin 2023, le Conseil Municipal de la commune d'Eyrein s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, le lundi 12 juin 2023 à 18h30, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-François SALLES.

**Nombre de conseillers municipaux en exercice** : 13

**Nombre de conseillers municipaux présents** : 9

**Nombre de pouvoirs** : 3

**Présent(e)s** : SALLES Jean-François, MORENA Jean-Philippe, AGNOUX Marie-Thérèse, MAZEAU Mireille, NOILHAC Patricia, SAINNEVILLE Jean-Marie, GARCIA Sébastien, RIVIERE Patrice, LE MIGNON Marie-Pierre,

**Excusé** : SABEAU Fabrice

**Pouvoirs** : CAUDIE Christelle pour Sainneville Jean-Marie - HERMABESSIERE Patrick POUR Agnoux Marie-Thérèse - GRANCHER Isabelle pour Moréna Jean-Philippe

**Secrétaire de séance** : Mme MAZEAU Mireille

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

### **A l'ordre du jour :**

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du PV du 2 mai 2023
- 3) Soutien au centre Hospitalier d'Ussel
- 4) Règlement intérieur de la garderie
- 5) Devis rampe cimetière et bec fontaine
- 6) Définir une date pour la réunion travaux (destination du garage parking mairie)
- 7) Choix de la Maquette site internet
- 8) Délibération entretien des chemins ruraux
- 9) Délibérations Panneaux photovoltaïques
- 10) Plaque salle des fêtes (Lescure André)
- 11) Multiservices et 1000 café
- 12) Questions diverses

### **Election du secrétaire de séance :**

Mme Mazeau Mireille est élue secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents.

### **Approbation du PV du 2 mai 2023**

Le PV est accepté à :                      10 voix POUR                      2 Abstentions

### **Soutien au centre Hospitalier d'Ussel**

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier envoyé par l'Union Syndicale Départementale CGT, Santé et Action Sociale de la Corrèze.

Il s'agit d'un appel pour soutenir le Centre Hospitalier d'Ussel.

En effet, les fermetures envisagées par l'Agence Régionale de la Santé concernant les Urgences d'Ussel entraîneraient un surplus d'activité intégrale pour les urgences des Centres Hospitaliers de Tulle et de Brive.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de délibérer en faveur du maintien de service public de santé, pour l'ensemble de la population du Territoire de Haute Corrèze.

### **Règlement intérieur de la Garderie**

Monsieur le Maire propose de revoir le règlement intérieur de la garderie.

Le Conseil Municipal accepte de reformuler le règlement.

### **Devis rampe cimetière et bec fontaine**

Monsieur le Maire présente les devis envoyés par M. Modelmond.

Les conseillers estiment trop chers le montant des travaux et sollicite M. Le Maire pour demander de nouveaux devis.

### **Réunion de la commission travaux**

Elle se tiendra le 25 septembre à 18h30 pour définir la destination du garage du Parking de la Mairie.

### **Choix maquette site internet**

La commission internet s'est réunie et expose aux conseillers les raisons du choix de la maquette la plus foncée.

A l'unanimité ce choix est validé par les conseillers.

### **Délibération entretien des chemins ruraux**

La commission Travaux se réunira le jeudi 22 juin à 18 heures pour définir les priorités.

### **Délibération Panneaux photovoltaïques**

Mme Le Mignon rapporte aux conseillers les échanges tenus lors de sa réunion avec la société Solvéo au sujet d'un Projet de Parc Photovoltaïque.

Au départ, il s'agit d'une demande d'un habitant de la commune d'installer des panneaux photovoltaïques au lieu-dit Les Champs de Brach.

Le conseil Municipal souhaite plus de renseignements avant de délibérer : s'il accepte des Panneaux photovoltaïques n'y a-t-il pas de risque de voir s'implanter des éoliennes ?

0 POUR

3 CONTRE

9 ABSTENTIONS

### **Plaque salle Polyvalente**

M. Le Maire propose de nommer la salle Polyvalente, « salle André LESCURE ».

Le conseil municipal vote : 9 POUR 2 CONTRE 1 ABSTENTION

### **Multiservices et 1 000 cafés**

M. Le Maire informe les conseillers de l'obtention de la subvention de l'Etat d'un montant de 169 891,92 euros et de celle du Conseil Départemental d'un montant de 60 000 euros.

Dès septembre, des appels d'offres seront lancés auprès des entreprises de travaux publics.

### **Questions diverses**

► Mme Le Mignon demande l'aide des conseillers pour la rédaction du bulletin municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

*La secrétaire de séance*  
*Mireille MAZEAU*

*Monsieur le Maire*  
*Jean-François SALLES*